



Procès-verbal de
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 11 OCTOBRE 2021

La date de l'AGO a été fixée par le bureau au 11-10-2021. Compte tenu de la situation sanitaire, cette AGO s'est déroulée en visioconférence et en présentiel. La documentation a été régulièrement envoyée aux membres le 27.09.2021 et les votes ont été reçus jusqu'au 10.10.2021, qu'ils aient été envoyés par mail ou par courrier postal ou qu'ils aient été déposés dans l'urne installée à cet effet à la Maison de Santé Charonne (MSC), 61bis, boulevard de Charonne à Paris XI^e. Le dépouillement a été effectué le 11-10-2021 par le bureau, sous le contrôle du conseil d'administration, à la Maison Santé Charonne.

Rappel de l'ordre du jour :

- Rapport moral et rapport financier 2020
- Vote d'approbation de ces rapports
- Perspectives 2021
- Questions diverses

Intervention du Président du collège des membres fondateurs

Bernard CASNIN aurait aimé être en présentiel. L'ASC a été en repos pendant le confinement. Elle reprend ses activités auprès des patients. Le budget est trop faible pour que l'association évolue dans le bon sens. Il va falloir être imaginatif pour renforcer notre financement.

Rapport moral (par le président de l'ASC)

Les activités se sont arrêtées mi-mars 2020. Elles ont repris progressivement fin 2020.

L'abandon des 6 mois de loyer par PARIS HABITAT compense en partie la perte de financement des activités.

Ce contexte a conduit le Conseil d'Administration (CA) de l'ASC à poursuivre les efforts de recherche de subventions complémentaires. L'ASC a en particulier répondu à un important appel à projets émis par la Conférence des financeurs de la ville de Paris, et a obtenu une réponse favorable avec une subvention de 9 000 €. Les relations de longue date avec la Mairie de Paris (en particulier la DASES), qui s'est concrétisée par une subvention de 7 500 €, et la Mairie du XI^e se sont poursuivies de façon fructueuse.

L'activité d'organisation d'ateliers s'est poursuivie et développée.

- Ont été poursuivis les ateliers suivants, fonctionnant depuis plusieurs années : *Prévention des chutes, Trager® – Mentastics®, Souffrance au travail, Cuisine « Ensemble autour d'un repas »* (anciennement « *Bien dans son assiette* »), et *Sophrologie*.



- Ont été confirmés, avec la perspective de les pérenniser, les ateliers *Mouv'Vitalité* et, en liaison avec la mairie du XI^e, *Sport Santé Charonne*.
- L'ancien atelier *Aide aux aidants*, qui, en 2019, n'avait pas abouti aux résultats attendus, a fait l'objet d'une réflexion approfondie, en liaison avec divers partenaires, dans le cadre d'un groupe de travail, et a débouché sur une action coordonnée avec ces partenaires.

Comme chaque année, l'ASC était présente au **Forum des associations et des sports du XI^e** qui s'est tenu le samedi 4 septembre 2020 sur l'espace du marché Popincourt. Le **Salon des seniors 2020** a été reporté.

L'ASC continue à participer à toutes les réunions organisées par la Mairie de Paris autour du thème de la santé dans la ville.

Elle participe aux rencontres, réunions, partenariats, qui se déroulent dans le quartier, dans le XI^e et les territoires voisins, aux réunions du CICA 11 qui, sur proposition de l'ASC, a été à l'origine du projet de la Maison de Santé Pluri-professionnelle, au Conseil Local de la Santé du XI^e. À noter que, de temps à autre, ce dernier se réunit à la Maison de Santé Charonne.

Détail sur les différents ateliers

L'Atelier Cuisine « Ensemble autour d'un repas »

L'objectif est de développer l'activité cuisine autour de deux axes : la convivialité d'un repas préparé et partagé ensemble et l'éducation nutritionnelle, en collaboration avec l'équipe soignante, proposer une approche diététique au regard de pathologies spécifiques (diabète, hypertension, obésité, etc...).

Au début de 2020, les rencontres les jeudis midi se sont poursuivies tous les 15 jours. Une première rencontre organisée autour d'un goûter a permis de programmer les premières recettes de saison. Ces dernières sont choisies d'une séance à l'autre, à la fin de chaque repas, d'un commun accord. Chacune des participantes prenant en charge une partie des achats à faire pour la séance suivante.

L'atelier est organisé par un membre du bureau, qui en assure le suivi régulier. La fréquence a été bimensuelle jusqu'au premier confinement. Nous avons alors dû suspendre nos séances. Seules 5 ateliers ont pu être réalisés. Pendant la pandémie, chacun a pris des nouvelles des autres. Maintenant que la vie semble reprendre son cours et que les participantes sont vaccinées, il est programmé un retour à l'activité à partir du mois de septembre 2021.

L'Atelier Prévention des chutes

Cet atelier est constitué habituellement de 30 séances hebdomadaires sur toute l'année scolaire, avec une douzaine de participants.

L'atelier *Prévention des chutes* permet de garder une activité physique afin de maintenir sa force musculaire et de conserver un bon équilibre. C'est un moyen d'entretenir sa souplesse et de conserver les bons réflexes.

C'est le lieu où l'on peut apprendre des mouvements ou des exercices que l'on pourra continuer à pratiquer chez soi.

C'est aussi un moment de rencontres et d'échanges avec de nouvelles personnes.

Cet atelier s'est poursuivi jusqu'en mars 2020, et a été ensuite interrompu du fait de la pandémie du Covid 19. Il n'a pu reprendre qu'en 2021.

L'Atelier *Mouv'Vitalité*

Cet atelier a été créé en 2018 en réponse à la demande de participants de sessions précédentes de l'atelier *Prévention des chutes*, qui souhaitent approfondir le travail réalisé. Il s'agit d'une activité conçue par l'association *Des Soins et des Liens*.

L'atelier a comporté en 2020 trente-six séances hebdomadaires, co-animées par une kinésithérapeute et un infirmier de la SCM *Arnica* et par l'animateur professionnel de l'atelier *Prévention des chutes* dont le financement a été assuré, pour partie par la SCM *Arnica* par l'intermédiaire de ses crédits *Nouveaux Modes de Rémunération* (NMR) et pour partie par l'ASC.

Les séances sont hebdomadaires.

L'atelier est gratuit mais se fait sur inscription.

Compte tenu de l'épidémie du Covid, elles ont été interrompues à partir de mars 2020. Un redémarrage a eu lieu en octobre 2020 dans le respect de la réglementation, avec un effectif de 5 participants maximum, disposant d'un certificat médical, par séance, et dans de strictes conditions sanitaires établies par les soignants de la MSC.

L'Atelier *Sport Santé Charonne*

Cet atelier n'a pas pu être organisé en 2020, du fait de difficultés d'organisation en janvier et février puis du fait de la pandémie de Covid 19.

Le Groupe *Souffrance au travail*

Cet atelier est animé bénévolement par Claudine Cicoella et Dominique Broszkiewicz.

Le groupe s'est réuni 11 fois dans l'année, à raison d'une fois par mois. Les séances durent entre 2h30 et 3h, voire 4h parfois quand nécessaire.

L'Atelier *Trager® et Mentastics®*

Il est animé par Catherine Chaillot.

Il a lieu une fois par mois. Il fonctionne le plus souvent en 2 groupes lors de chaque soirée (17h30 à 19h et 19h30 à 21h30).

L'Atelier *Sophrologie*

L'atelier a redémarré début 2020 avec deux sessions d'une séance hebdomadaire, animée chacune par une animatrice bénévole :

- un atelier tous les lundis qui comptait entre 8 et 10 présents
- un atelier le vendredi, tous les quinze jours qui comptait entre 5 et 8 personnes

Ces ateliers se sont déroulés de janvier à mi-mars 2020. Ils ont été interrompus mi-mars en raison de la pandémie et n'ont pas pu reprendre.

Les ateliers ont redémarré au 1^e semestre 2021 avec deux nouvelles intervenantes.

Le Groupe Aide aux Aidants

Les travaux du groupe ont été impactés durant l'année 2020 par le développement de la pandémie COVID 19. Les réunions de travail et les prises de contact pour développer le partenariat se sont poursuivies jusqu'au mois de Mars. Seuls les trois bénévoles de l'Association, dont deux membres du Conseil d'Administration, ont pu poursuivre le travail d'échanges, de réflexion et de contacts pour développer ou ancrer le partenariat. En effet, du fait d'un surcroît de travail, l'infirmier de la Maison de Santé n'a pu se rendre disponible. Il a cependant été régulièrement informé de l'avancée des travaux menés.

Le groupe s'est réuni à trois reprises dans la salle d'activités de l'Association Santé Charonne dont une fois avec l'ergothérapeute de la Maison des Aînés et des Aidants de Paris Centre chargée de coordonner l'atelier « Aidants Maladie d'Alzheimer Maladies Apparentées » (AIDMA) dont une session devait se dérouler dans nos locaux.

Une rencontre à propos de cet atelier s'est également tenue dans les locaux de la Maison des Aînés et des Aidants de Paris Centre sur le 6ème arrondissement de Paris

Six dates ont été retenues au mois d'avril 2020 pour le déroulement de l'atelier dans les locaux de l'A.S.C.

Perspectives 2021

Pour que toutes ces activités puissent continuer à se développer, une coordination, confiée au moins à mi-temps à un ou une salarié(e) permanent(e), continue à nous sembler essentielle. Pour cela, il nous faut trouver un financement qui puisse être pérenne.

L'ASC souhaite développer son réseau de bénévoles pour :

- garantir le bon fonctionnement des ateliers et si nécessaire en lancer de nouveaux ;
- assurer l'administration du site Internet (mise à jour des informations, écriture d'articles, relations avec l'informaticien gestionnaire...) ; par ailleurs, il sera envisagé de changer de prestataire pour l'administration technique du site ;
- veiller aux différents appels à projets afin d'y répondre dans les temps et obtenir ainsi des subventions ;
- mettre à jour la documentation et l'affichage...

Compte tenu de la date tardive de la tenue de l'AGO, il est nécessaire d'évoquer l'impact de la crise sanitaire causée par la pandémie de Covid-19 sur l'activité de l'ASC en 2020.

D'un commun accord entre le CA de l'ASC et les soignants de la MSC, il a été décidé d'arrêter tous les ateliers à partir du début du confinement le 17 mars 2020, et de ne les reprendre qu'à la rentrée de septembre 2020. L'atelier *Souffrance au travail* a repris, et d'autres ateliers ont été planifiés. Mais le couvre-feu et le 2^e confinement n'ont pas permis de respecter cette planification. Pour le moment, seul l'atelier *Souffrance au travail* et l'atelier *Mouv'Vitalité*, qui ont une fonction thérapeutique, ont repris, avec un protocole strict et validé par les soignants de la MSC : groupes de 5 personnes maximum plus un animateur, port du masque, distanciation physique, aération des locaux et désinfection du matériel avant et après chaque séance...

Le redémarrage progressif des activités sera organisé en fonction de l'évolution de la pandémie, de la réglementation et de la position des soignants sur l'opportunité de reprendre chaque atelier.

Le rapport moral est adopté à la majorité.

Rapport financier 2020 (par Philippe Martin, trésorier de l'ASC)

Les comptes 2020 ont été révisés par le cabinet B2C, qui a produit le bilan et le compte de résultat de l'exercice. Dans son commentaire final, l'expert-comptable souligne : « L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. [...] À la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir ».

Une vérification est en cours sur le mode de traitement d'une subvention d'investissement accordée par le conseil régional d'Île de France.

L'actif net du bilan fin 2020 s'établit à 91 347 € (contre 69 299 € en 2019). Cette augmentation de l'actif s'explique par l'installation de la cloison mobile et par l'accroissement des soldes bancaires induits par la remise sur le loyer.

État des ressources

Au total nos ressources de fonctionnement s'élèvent à 34 833 € (contre 56 803 €). Cette diminution de 21 920 € s'explique principalement par deux variations.

- La première variation est la baisse des subventions versées par la ville de Paris et les institutions associées (16 500 €, contre 25 500 € en 2019), provenant de différents canaux : Mairie de Paris, Mairie du 11^{ème}, Conférence des financeurs
- La seconde variation est la baisse de la contribution de la maison de santé pluridisciplinaire Charonne aux charges locatives correspondant à la répercussion de la remise de 6 mois sur le loyer, consentie à l'ASC par Paris Habitat.

La diminution des cotisations collectées s'est poursuivie : en 2020 nous avons collecté 2 375 € (contre 3 030 € en 2019). Cela est sans doute en partie imputable à la pandémie Covid 19, qui a fortement ralenti les activités de l'ASC. Mais il est nécessaire de rechercher les moyens de relancer la dynamique des adhésions.

À signaler que les dons reçus s'ajoutent aux cotisations encaissées pour un total de 705 €.

État des dépenses

Les charges d'exploitation s'élèvent à 38 542 € (contre 61 898 €). Cette baisse de 23 356 € s'explique principalement par la remise sur le loyer (-29 439 €) accordée par Paris Habitat dans le cadre du soutien aux associations durant la pandémie, baisse cependant partiellement compensée par le paiement d'animateurs rémunérés (+5 220 €).

Produits financiers

Les intérêts perçus de notre compte sur livret A s'élèvent à 159 € (contre 166 €).

Résultat de l'exercice

L'exploitation 2020 se solde par un résultat courant avant impôts déficitaire de 3 500 € (contre un déficit de 4 929 € en 2019).

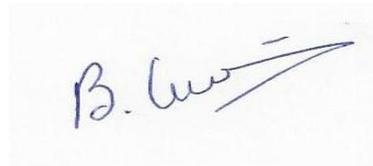
Perspectives 2021

Le redémarrage progressif de nos activités en 2021, qui s'accélère depuis la rentrée, devrait se traduire par une augmentation des contributions versées par les participants.

Le rapport financier est adopté à la majorité.



Le président
Marc SURGERS



La secrétaire
Brigitte GERVAIS